

# WAR RESISTERS' INTERNATIONAL

Telephone—  
LABURNUM 1686

88, PARK AVENUE  
BUSH HILL PARK  
ENFIELD, MIDDLESEX  
ENGLAND

GAB/AB.

BULLETIN DE NOUVELLES NO. 63.

le 19 janvier 1954.

Prière aux rédacteurs et aux Sections qui utilisent les  
nouvelles des Bulletins de l'I.R.G. d'annoncer la  
source de leurs informations.

## RESISTANCE à la GUERRE en NORVÈGE.

Christopher Vibe, Président de Folkereising Mot Krig, Section Norvégienne de l'I.R.G., nous adresse l'information que voilà, en ce qui concerne les Résistants norvégiens.

"Notre Statut sur le service civil de remplacement date de 1937. Il permet à tous ceux qui ont une objection contre le port des armes, d'être transférés aux camps pour le service civil. D'habitude les objecteurs travaillent sur les chaussées, dans les champs ou dans les bois, et y font un service 50% plus long que celui des recrues militaires.

"Avant la dernière guerre les objecteurs de conscience passaient un temps vraiment agréable, mais actuellement la situation est beaucoup changée. La crise mondiale et surtout le Pacte Atlantique exigent la militarisation de notre pays, et les chefs militaires font tout leur possible pour trouver autant de soldats que le Pacte demande. Par conséquent nos objecteurs se trouvent en face d'une animosité marquée.

"En même temps un nombre montant de jeunes gens demandent le service civil. Pendant les premiers six mois de 1953 il y en avait 446, et pour la même période de 1952 le chiffre était 469.

"Pour la plupart les objecteurs viennent des régions du nord du pays et dans certains endroits à peu près tous les jeunes gens sont des objecteurs. Il n'est donc guère étonnant que dans ces circonstances le Ministère de la Justice perd patience; c'est pourquoi les demandes sont souvent refusées sans raison connue. Il paraîtrait que ça ne dépend que d'une chance pour qu'une demande soit approuvée ou refusée.

"Les objecteurs dont les demandes sont refusées les répètent souvent une ou deux fois, y ajoutant les attestations exigées par la loi (dont une de notre organisation d'habitude); mais cette demande renouvelée est souvent en vain. Finalement le jeune homme est arrêté par la police et conduit à quelque camp militaire.

"S'il ignore jusqu'à quel point les autorités militaires ont le droit de le pousser, il peut être perdu et traité en criminel. S'il s'y connaît, il refuse l'équipement militaire et demande à être traduit devant un Tribunal Militaire. Déjà nous connaissons plusieurs de ces cas, mais ne saurions en donner le total exact. Certains objecteurs furent défendus par des avocats nommés officiellement, d'autres par un avocat personnel nommé selon notre conseil. Comme nous l'avons déjà dit, la plupart de ces cas ont une conclusion heureuse."

T. S. V. P.

L'I.R.G. à VIENNE.

Notre correspondant à Vienne écrit:- "Le groupe viennois de l'I.R.G. tient ses réunions régulièrement le premier mercredi de chaque mois, dans la salle Quaker; de 20 à 25 au maximum est le total de l'auditoire à nos conférences. Ce nombre de participants est en effet minime, mais a un rapport avec la mentalité autrichienne. Il y a ici à Vienne une léthargie marquée pour les idées nouvelles, y compris le pacifisme; mais les grands partis politiques ne sont pas mieux placés, car eux aussi ils n'ont que peu de réponse pour leurs conférences."

NOUVELLE ZELANDE.

A.C. Barrington demande récemment dans le "Christian Pacifist" de la Nouvelle Zélande:-

"Le Comité chargé d'écouter les demandes des objecteurs de conscience, devient-il plus sévère? Plusieurs refus récents semblent l'indiquer. Par exemple, Donald Carman, refusé, est fils de parents pacifistes de longue date (Arthur et Edith sont membres de la Société Chrétienne Pacifiste depuis son inauguration); élevé fermement dans la foi pacifiste il n'a jamais, que je sache, montré une intention contraire.

"Le cas de Lucien et Reginald Hansen de Beeville (Taupiri) est un autre exemple où il n'y a aucun doute possible sur le milieu anti-guerre. Peter Love, le jeune homme qui prit contact avec la Roulotte pour la Paix dans une rue de Christchurch lors de la première visite l'an dernier, fut accepté; mais son ami Brian Murray fut refusé."

CONDAMNATION UNIQUE AUX ETATS-UNIS.

"News Notes (Etats-Unis) de décembre 1953 fait savoir que Robert J. Hart de Chicago se vit condamné à une peine unique jusqu'ici dans l'histoire des objecteurs. Le 6 novembre 1953, Judge J. Sam Perry condamna Hart à 48 heures par semaine, pendant 5 ans dans la Cook County Jail. Ajouté à sa peine de deux journées en prison par semaine, Hart devra payer \$2 par jour pour chaque jour qu'il est en prison.

Hart fut condamné pour refus de se présenter au régiment à la suite du refus de sa demande d'être enregistré comme objecteur de conscience. Il est membre de l'Eglise Méthodiste.

Cette condamnation inaccoutumée fut imposée par le Judge Perry, pour permettre à Hart de travailler en semaine pour continuer à être le soutien de sa mère.

Hart n'a pas encore commencé à passer ses week-ends en prison. Il continue libre sous caution en attendant la décision de son appel à la Cour Supérieure.

UNE OEUVRE DE SECOURS CATHOLIQUE AUX ETATS-UNIS  
PEUT EMPLOYER DES OBJECTEURS DE CONSCIENCE.

"The Reporter" (Etats-Unis) de décembre 1953, annonce que la société des catholiques américains pour le secours à l'étranger, vient d'être approuvée par National Selective Service pour employer des objecteurs de conscience.

La plus grande partie du travail est parmi les réfugiés en Europe et dans des camps de réfugiés comme par exemple en Allemagne de l'Ouest, en Autriche, à Trieste et en Italie. On s'occupe de la récréation, de l'assistance sociale et des activités communales dans les camps des réfugiés. Un aspect très important du travail dans l'année qui commence, est celui de préparer les réfugiés pour le transfert au-delà de l'océan. Le prix du trajet aller-retour en Europe sera payé par



l'Oeuvre pour les résistants et de plus ceux-ci recevront \$150 par mois pour les dépenses essentielles.

Depuis plusieurs années des hôpitaux et des institutions catholiques dans plusieurs parties des Etats-Unis emploient des objecteurs de conscience pour le service civil de remplacement.

### "SIX MOIS DANS L'ENFER D'UNE MINE BELGE"

est le titre d'une brochure écrite par Jean van Lierde. C'est un exposé sobre des terribles conditions dans lesquelles vivent les mineurs belges - conditions vécues aussi par notre ami lorsqu'il y travaillait pour faire un service civil de remplacement. Nos lecteurs se rappelleront que l'auteur est le résistant belge qui, après avoir été plusieurs fois en prison, fut versé dans les mines pour faire un service de remplacement. Tous ceux qui cherchent à éliminer les causes de la guerre, profiteront de l'étude de ces pages impressionnantes. (Prix 7.50 fr.b.)

Adresser les commandes à Albert Wambeke,  
16 rue Vandermeersch,  
Schaerbeek, Bruxelles.  
C.C.P. 7952.50.

### Le CATHOLICISME et la GUERRE.

"Le Catholicisme et les Problèmes modernes de Guerre et de Paix", est le titre d'un article récent de Pierre Lorson, S.J. Cet écrivain, prêtre jésuite pacifiste, est bien connu aux résistants à la guerre, par ses livres "Un Chrétien peut-il être objecteur de conscience?" et "Défense de tuer." Cet article rappelle des exposés récents faits par des théologiens catholiques romains éminents, pour démontrer que le pacifisme n'est point hérésie.

Entre autres choses, le Révérend Père écrit:- "Pas uniquement les théologiens catholiques romains pacifistes, mais aussi les théologiens en général ont écrit en faveur d'un Statut pour la reconnaissance légale de l'objection de conscience."

Cet article parut pour la première fois dans "Routes de Paix", journal publié par le Mouvement International d'Action pour la Paix, 101, avenue de Broqueville, Bruxelles. Une traduction en anglais parut dans "Pax Bulletin" de décembre 1953; on peut se la procurer de 29 Great James St., Londres, W.C.1., Angleterre.

### EMPIRE EN CRISE.

Ceux qui s'intéressent dans l'étude de l'abolition des causes de la guerre, trouveront utile la brochure en anglais, "Empire in Crisis" écrite par Fenner Brockway, membre du Parlement britannique. C'est une revue des conditions actuelles dans les colonies britanniques; son argument est que la ligne de conduite du British Colonial Office à présent, représente une menace pour la paix.

S'adresser à Peace News Pamphlets,  
3, Blackstock Rd.,  
Londres N.4.

DES TIMBRES-POSTE PEUVENT AIDER L'I.R.G.

Une méthode d'aider la caisse de l'I.R.G. est de collectionner des timbres-poste usagés.

Les enveloppes "Par Avion" et les timbres de tous les pays sauf la Grande Bretagne servent à alimenter la caisse et à payer les frais de travail de l'Internationale.

Nous vous invitons donc à aider par l'envoi de timbres et enveloppes "par avion" à la

Secrétaire, W.R.I.,  
88, Park Avenue, Enfield,  
Middlesex, Angleterre.

Nous rappelons à nos amis de langue française que nos Agents financiers sont toujours prêts à recevoir des dons.

Pour la France.

Robert Porchet,  
7, rue des Cordeliers,  
Louhans (S. et L.),  
C.C.P. No. 945-56 Dijon.

Pour la Belgique.

Jean le Bon,  
"Inner Light",  
15, Chaussée de Malines,  
Ophem, (Wesembeek),  
C.C.P. No. 7322-59.

Pour la Suisse.

Robert Baumer-Weidmann,  
"Etoile du Matin",  
sur/Grandvaux, (Vaud),  
C.C.P. Lausanne No. 11/15726.